

LES VEHICULES PRIORITAIRES

Les véhicules d'intérêt général prioritaires

D'intérêt général, ils ont la priorité absolue sur tous les autres usagers et dans toutes les situations de circulation, dès lors qu'ils actionnent leur sirène deux tons et leurs gyrophares bleus. **Vous devez impérativement ralentir, voire vous arrêter et vous ranger sur le côté pour leur céder le passage.** S'il est impossible de faire autrement, vous pouvez exceptionnellement empiéter sur le trottoir, avec d'innombrables précautions, évidemment.

Ce sont les véhicules de Gendarmerie, Police, Douanes, Pompiers, SAMU, SMUR et ceux affectés au transport de détenus et de service d'ordre des prisons. Notez que tout véhicule escorté par la Gendarmerie ou la Police est prioritaire. [Plus d'informations](#)



BLOCTEL : STOP AU DEMARCHEGE TELEPHONIQUE

Depuis le 1er juin, les consommateurs peuvent s'opposer au démarchage téléphonique sur fixe et mobile via le service gratuit BLOCTEL, nouvelle liste d'opposition au démarchage téléphonique.

Désormais, avant de solliciter téléphoniquement un consommateur, les professionnels devront s'assurer qu'il n'est pas inscrit sur la liste d'opposition. Une avancée de taille pour tous ceux qui ne supportent plus d'être sans cesse sollicités par des appels indésirables à but commercial.

Pour bénéficier du service, il suffit d'entrer ses numéros de téléphone (un à huit numéros maximum) sur le site www.bloctel.gouv.fr. [Plus d'informations](#)



bloctel.gouv.fr

DEVIATION PORT-SUR-SAONE

Les travaux de la Déviation de Port-sur-Saône par la RN19 commencent: Le viaduc de la Scyotte est la première étape du chantier de la déviation de Port-sur-Saône. Pour construire cet ouvrage de 190 mètres de long, un appel d'offres a récemment été lancé et notifié par la DREAL Bourgogne-Franche-Comté. L'entreprise PEDUZZI TP sera chargée de réaliser les pistes d'accès en sécurisant le carrefour sur l'actuelle RN19 à compter de début Octobre, et l'entreprise EIFFAGE Génie Civil entamera la construction de l'ouvrage à compter de l'automne.

En parallèle débutera la dernière phase de déboisement accompagnée des fouilles de l'INRAP. Des travaux annexes ont déjà été réalisés comme la protection du Gazoduc pilotée par GRtgaz et l'enfouissement des réseaux électriques dans la zone du futur Viaduc sur la Saône vont commencer prochainement.

La pose de la première pierre aura lieu le 4 Octobre sur la commune de Charmoille.

[En savoir plus.](#)